



## Pour un entretien différent et adapté des espaces verts.

Les espaces verts sur la commune représentent:

- 9 ha de tonte,
- 1 ha de massif,
- 8 ha de fauchage,
- 1 600 m de haies;

La gestion des espaces verts ne peut plus être pensée comme un simple acte d'entretien. Aujourd'hui cette gestion doit être considérée comme une démarche plus globale qui intègre d'autres préoccupations : le respect de l'environnement, de la biodiversité mais également une démarche participative de la population.

Cette année une réflexion a été engagée pour appliquer progressivement une gestion différenciée. C'est à dire qu'on ne traite pas de manière standardisée tous les espaces verts mais on module en fonction de leur configuration, de leur nature, de leur utilisation et de l'esthétique désirée... Par exemple, sur certains lieux, on peut espacer les tontes et les laisser fleurir naturellement, couper une haie uniforme et rectiligne taillée au cordeau pour laisser la place à une haie plus naturelle et variée ou à un parterre fleuri.



La reconnaissance par des organismes officiels nous encourage dans ce sens. En effet, cette année la commune a été primée dans deux domaines: les villes et villages fleuris (prix du jardinage) et pour la charte niveau 2 zérophyto. Ces deux récompenses, nous les devons à l'implication de l'équipe des espaces verts qui, sous la direction du responsable technique a intégré cette démarche avec beaucoup de motivation et de savoir faire.